

Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 10

Votants: 12

Séance du 15 décembre 2016

L'an deux mille seize et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 décembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Jean-Paul SERAFIN

Sont présents: Jean-Claude MALSERT, Françoise RACOT, Marilyn TURMEL, Vincent CARDON, Gilles JOANNET, Gaétan MARTENOT, Jean-Jacques PINTADO, Benjamin VAN BERGEN, Frédéric VOISOT

Représentés: Carole CLEMENCET par Marilyn TURMEL, Johnny VILLERET par Benjamin VAN BERGEN

Excuses:

Absents: Véronique RIVAULT, Martial THEBAULT

Secrétaire de séance: Marilyn TURMEL

Vote de crédits supplémentaires - arcenant - DE 2016 049

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-10545.00	
615231	Entretien, réparations voiries	4800.00	
62878	Remb. frais à d'autres organismes	5000.00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20.00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	25.00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	700.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2184	Mobilier	3000.00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		3000.00
TOTAL :		3000.00	3000.00
TOTAL :		3000.00	3000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

DEVIS PORTE LOGEMENT DE 2016 050

Monsieur MALSERT informe le Conseil Municipal d'un problème d'isolation et de fermetures sur la porte du logement du rez de chaussée du 6 rue du Moutier. Une réparation ne suffirait pas pour résoudre les différents problèmes relevés, aussi, il est nécessaire de procéder au changement de la porte défectueuse.

Le Conseil Municipal, après délibération décide de retenir le devis de l'entreprise CHEVALIER pour un montant HT de : 1843.04 €, décide d'inscrire cette dépense au budget 2017.

SERVICE ENTRETIEN COMMUNAUTAIRE DE 2016_051

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Nuits Saint Georges a modifié l'organisation du service d'entretien intercommunal. Notre commune doit délibérer pour décider de son adhésion ou de sa non adhésion au service proposé. Il est fait rappel des tarifs proposés et des conditions d'adhésion.

Le Conseil Municipal au vu de ces éléments et après délibération :

- Décide de ne pas adhérer au service d'entretien de la Communauté de Communes
- Charge le Maire d'en avertir la Communauté de Communes.

RATIOS PROMUS PROMOUVABLES

Le Conseil Municipal décide d'attendre plus d'informations pour prendre une décision.

ENTRETIEN COMMUNAL

A compter du 1er janvier 2017, l'entretien communal sera assuré par l'agent technique de la commune de Meuilley. Monsieur MALSERT et Madame TURMEL rencontreront le Maire de Meuilley et l'agent afin de se mettre en accord sur les jours d'intervention et les différentes tâches à effectuer.

QUESTIONS DIVERSES

- Affouages : le partage a été fait au début du mois de décembre.
- Panneau lavoir : le panneau du problème Leader sera validé pour fabrication, un second panneau doit nous parvenir de la part de la fondation du patrimoine. Le conseil municipal propose de réaliser un panneau pour remercier les différents donateurs institutionnels et privés.

LA MAIRIE SERA FERMÉE DU 26 DÉCEMBRE 2016 AU 2 JANVIER 2017